

L'IMPORTANCE D'UN PROTOCOLE

COMME CADRE D'UN SOUTIEN SCOLAIRE A L'AEMO



L'IMPORTANCE D'UN PROTOCOLE COMME CADRE D'UN SOUTIEN SCOLAIRE A L'AEMO

JEUDI 31 MARS 2008

9h00

- Accueil et introduction de la journée par Madeleine

9h45

- Introduction du thème par Marie ; Présentation du protocole existant, élaboré par l'équipe, avec la collaboration des éducatrices scolaires précédentes, revu et travaillé en équipe ; la dernière séance de travail date du 24 janvier 2008. Ce protocole précise toutes les étapes de la mise en place du soutien scolaire spécifique à l'AEMO, il précise aussi l'appartenance du bénévole dans une équipe éducative. Ce protocole est évolutif, l'objectif de notre travail aujourd'hui est que chacun d'entre nous (professionnel et bénévole) s'approprie le même protocole.
- Nous allons partir d'une situation concrète qui va nous servir de support à nos échanges :

1 - Nous allons écouter Christiane qui va nous présenter une structure familiale où un enfant bénéficie d'un soutien scolaire, assuré par Annick.

2 - Annick va nous présenter deux événements étranges, liés à ce soutien.

11h00

- Jean-Pierre nous fait part de l'intérêt d'un protocole, de l'importance du cadre et du fonctionnement

11h15

- Travail en groupe (4) pour débattre, exprimer ce qui vient bousculer ce protocole, les points à modifier pour mieux se l'approprier ou pour plus de clarté, sans oublier l'importance du mandat judiciaire.
- Pour favoriser l'équilibre des groupes et l'intégration des nouveaux bénévoles, chaque groupe devra accueillir au moins un nouveau bénévole.

12h15

- Remerciements de Marie pour le travail, l'engagement de chacun dans l'accompagnement d'enfant suivi à l'AEMO.
- Repas

CHRISTIANE

La famille est composée de quatre enfants dont l'aînée, 15 ans, est la fille de Madame, enfant d'une précédente union.

Nous avons proposé du soutien scolaire auprès de A., 15 ans, pour un accompagnement dans son orientation et de E. pour la soutenir dans son organisation du travail du soir.

La famille vit ensemble. Le père travaille en CDI, la mère vient de reprendre un travail à temps partiel après un congé parental.

La famille a été signalée pour des négligences au niveau hygiène, suivis médicaux et scolaires.

Lorsque nous faisons connaissance avec la famille, assez rapidement, nous constatons que le couple vit côte à côte sans se parler ; chacun vit ses projets, dans une forme de clivage. Le couple n'a pas défini de règles communes. Chaque adulte ne connaît pas le type de lien que l'autre parent adopte véritablement avec chacun des enfants.. Ni l'un, ni l'autre ne se préoccupe de la question du soutien, de mobilisation (par rapport aux dossiers, aux orientations, etc).

En lien avec tous les repères, nous sommes face à un glissement des fonctions.

A., l'aînée, se retrouve souvent dans une délégation parentale qui dérive souvent vers de la suppléance, voire de la substitution parentale, à savoir qu'en l'absence des parents et pour toutes autres situations, elle est dans une place d'organisatrice, de soutien, de confrontation envers ses frères et sœurs.

En tant qu'aînée, A. doit aussi se gérer seule, prendre des décisions qui la concerne au risque d'être renvoyée à de l'incompétence par son beau-père lorsqu'un dossier la concernant n'est pas signé ou pas abouti.

Régulièrement, nous sommes face à un clivage important qui ne peut faire que défaut de structure pour les enfants :

- Madame s'active pour trouver du travail, ceci implique une autre organisation pour la garde des enfants. Monsieur ne se sent pas concerné, ne cherche pas d'informations, ne s'inclut pas dans une proposition de prise en charge.
- Monsieur fait le choix de construire une maison pour sa famille. Il mène le projet seul, Madame a vu le terrain une fois. Elle signe les prêts mais ne participe pas à la recherche d'un plan de maison adapté. C'est elle, par exemple, qui fait la cuisine, les repas, elle ne donne pas son avis pour l'organisation de cette pièce.

Le choix que nous avons fait pour tenter d'apporter des réponses plus structurantes aux enfants a été :

1 - de proposer aux parents des pistes de réflexion qui leur permettent d'aborder de la reconnaissance parentale en essayant d'activer l'idée de tiers parental,

2 - de répondre dans un premier temps à un niveau de suppléance parentale, en accompagnant les différents projets pour les enfants (scolarité, soutien scolaire, dossiers, orientation, activités, etc) et en informant à chaque fois individuellement chaque parent.

3 - de faire un retour à l'équipe du travail en place afin de regarder et travailler à propos de la place de l'intervenant dans la famille.

ANNICK

J'ai pris contact avec Elodie en début d'année scolaire. Elodie a 9 ans, elle est en CM1 à Saint-Avé. C'est une enfant agréable, intelligente, minutieuse, organisée.

Elle était axée sur des tâches à réaliser qui ne nécessitaient pas de raisonnement dans le temps, ni de liens (opérations, tables, poésies, conjugaisons, etc.). Elle disait « ... » l'histoire et ne comprenait pas l'énoncé d'un problème simple. Tout cela ne m'étonne pas car ces difficultés avaient été évoquées au service à la signature du contrat.

Chaque jeudi donc, j'attends Elodie à la sortie de l'école et nous allons ensemble chercher à la mairie la clé de la salle qui nous est réservée. Après une heure environ de travail ensemble, nous retournons à la mairie rendre cette clé puis je conduis Elodie jusque chez elle.

Très vite, Elodie sollicite des petites responsabilités : elle me demande de lui confier les clés de la salle qu'elle tient à ouvrir et à fermer. Elle remet avec moi ces clés à la mairie. Elle ouvre et ferme la voiture...

Je note des changements repérables concernant son travail scolaire à partir du mois de janvier : Elodie amène de bonnes notes en histoire (13/20) au lieu de 4, en début d'année. Elle commence à me donner le déroulement d'une journée, elle me parle d'activités scolaires, me dit « au revoir » spontanément en quittant la voiture et peut se retourner ensuite et me faire un petit signe de la main.

J'en arrive aux faits :

Le 7 février, j'attends Elodie à la sortie de l'école, dans ma voiture, comme d'habitude. Elle marche avec peine, un genou complètement raide. Elle me dit être tombée la veille, une voisine lui a donné un pansement. Elle a lavé l'écorchure avec de l'eau. Ce soir, sa maman arrivera tard (21 h), de son travail donc elle ne regardera pas le genou, demain matin non plus. De toute façon, il n'y a rien à la maison pour se soigner, me dit-elle.

Tout cela m'inquiète, je pense à une plaie qui s'infecte. Je décide qu'on s'arrête à la pharmacie. J'achète le désinfectant et des pansements. Je demande la facture en double (une pour les parents, une pour le service d'AEMO) puis je soigne le genou, une petite écorchure sans gravité qui n'explique pas la gêne que manifeste Elodie.

J'écris un petit mot explicatif aux parents d'Elodie et je le lui donne en même temps que les achats pharmaceutiques et la facture.

Ce même jour, Elodie montre son cahier du jour terminé à faire signer par ses parents. J'y lis les félicitations de l'institutrice : progrès en cours, encouragements. Je ne peux m'empêcher de penser que j'y suis un peu pour quelque chose ! J'exprime ma satisfaction à Elodie, je la félicite et il me vient l'idée de glisser un mot dans le cahier pour la maîtresse : (bénévole à l'AEMO, rencontres du jeune, type d'accompagnement, satisfaction partagée et mon désir de la suivre au mieux...).

Je rentre chez moi, perplexe ! Ai-je bien fait de m'arrêter à la pharmacie et de soigner le genou ? Me faire connaître par l'institutrice me semble normal mais il faudra que je parle de tout cela sans tarder à Marie et à Christiane (éducatrice référente).

Une semaine plus tard, le 14 février, à la sortie de l'école, Elodie boîte encore mais moins cependant ! Je m'étonne... Elodie me répond : « C'est guéri mais ce que tu as fait la dernière fois n'a servi à rien », Je lui demande ce qu'elle avait alors, elle me répond rien. Je lui pose la question : « Pourquoi est-ce que tu boîtes encore ? » Silence mais elle enchaîne : « Ma maman a demandé si tu peux venir avec moi chez le kiné, à 18 heures. J'ai 10 séances, j'y suis déjà allée une fois... »

Cela m'embête car j'ai bien conscience de sortir complètement de mon rôle si j'accepte mais je conclus dans ma tête qu'il y a vraiment quelque chose ...

Elodie continue : « Un soir, j'ai fait pipi au lit et papa m'a amené à l'hôpital... » Je lui demande si elle avait mal, elle me répond qu'elle ne pouvait pas se lever. « D'accord, je t'accompagne chez le kiné (son cabinet voisine la salle communale, à 1 km environ de chez Elodie. Impossible pour elle de faire ce chemin à pied. Cela m'embête toujours autant mais je ne vois pas comment faire autrement...

...Nous sommes toujours dans la voiture, en route vers la mairie, quand Elodie me dit : La maîtresse m'a donné un mot pour toi » (je pense immédiatement à une suite concernant mon message dans le cahier). Je conduis, Elodie le sort de sa poche et commence à le lire. Je réagis : « Attends, tu me le donneras tout à l'heure pour que je le lise ». Elodie de me répond : « Non, c'est moi qui le lis ». Je suis au volant, je ne peux pas intervenir, pas heureuse du tout évidemment de cette initiative d'Elodie.

J'écoute, ne pouvant rien faire d'autre dans le moment. C'est à nouveau un constat de progrès, des encouragements à Elodie mais, en plus, le désir de me rencontrer, si ça me convient. Je demande à Elodie de me donner ce mot dès qu'on sera arrêté. On stationne et, dans l'instant, j'oublie l'existence du papier mais le réclame dès qu'on rentre dans la salle. « Je l'ai oublié dans la voiture, sur le tableau de bord », me dit-elle. Je réponds : « Bon, on verra cela tout à l'heure ». Pour moi, c'est évident qu'il y est.

Notre rencontre se passe normalement ensuite mais, au moment de repartir vers la voiture, Elodie me dit avoir besoin de passer aux toilettes. Je suggère qu'elle y aille à la mairie ou chez le kiné...

Dans la voiture, la lettre de la maîtresse est introuvable... on cherche ! Enfin, Elodie me donne l'impression de chercher. Rien ! Je suis agacée intérieurement. A la mairie, Elodie me fait attendre au moins 5 minutes avant de sortir des toilettes (j'imagine qu'elle a pu y jeter le papier !!!). Pourquoi cette soi-disant disparition ? Ma perplexité grandit. Lorsqu'on se rend chez le kiné, Elodie est silencieuse, boudeuse... ce qui n'est jamais arrivé encore.

Quand je lui demande ce qu'elle a, elle me répond : « Je sais que tu n'es pas contente parce que je n'ai pas retrouvé la lettre ». « C'est vrai et je le dis ».

La séance chez le kiné se passe bien, il m'explique : Elodie a un épanchement de synovie. Bon, ça au moins, ça m'éclaire !!! Mais, avant de déposer Elodie chez elle, est-ce que je dois lui parler à nouveau de la lettre perdue ? Je le fais : « Bon, ce sont les vacances, on va se revoir dans 15 jours seulement. D'ici là, tu auras peut-être retrouvé la lettre, je te fais confiance ». Réponse d'Elodie : « Je ne crois pas que je la retrouverai ». Là-dessus, elle me quitte froidement.

Après tout cela, ma perplexité est à son comble. Je me questionne par rapport à ce qui s'est passé et par rapport aux actes que j'ai posés : pharmacie, soins, les mots aux parents d'Elodie, à l'institutrice par le cahier, mes réactions après la disparition de la lettre de la maîtresse, ma présence chez le kiné, ..

Dès le lendemain matin, je téléphone au service pour dire tout cela. J'ai besoin de partager mon questionnement d'être éclairée et rassurée rapidement. C'est Jean-Pierre qui prend la communication en l'absence de Marie et Christiane. Il me sécurise en pointant combien les comportements d'Elodie rejoignent la problématique familiale et il me donne, dans l'immédiat, sa réponse à la question que je me pose et que je veux résoudre avant de retrouver Elodie.

« Est-ce que je dois à nouveau évoquer avec elle la lettre « perdue » et comment ». Ce que me dit Jean-Pierre me convient tout à fait. Cela va me permettre d'ajuster mon comportement : « A ta place, je poserais encore une fois la question à Elodie, sans insister, mais en lui redisant mon regret de ne pas avoir récupéré ce qui avait été écrit pour moi ».

Jeudi 13 mars : Après les vacances, je retrouve Elodie, tout sourire : le genou est guéri, la lettre, bien évidemment, n'a pas été retrouvée. Je fais la remarque convenue et on passe à autre chose.

Je tiens aussi à donner une réponse à l'institutrice qui aimerait me rencontrer. Une carte, sous enveloppe, que je confie à Elodie, dit mon accord de principe pour un rendez-vous après avoir consulté le service dont je dépends...

(Pour la petite histoire, Elodie a eu besoin de vérifier près de moi que je n'avais pas fait allusion au petit mot perdu !!).

L'INTERET D'UN PROTOCOLE

(Jean-Pierre)

Un protocole souligne l'importance d'une manière de faire, une pratique à partir d'une organisation particulière. Il est comme une sorte de colonne vertébrale qui structure notre travail. Ainsi, il instaure des rituels assez précis qui balisent la dynamique d'un soutien scolaire à partir de son inauguration jusqu'à son terme. Ces rituels nous servent de repère et de cadre de travail. Ils nous apportent un ordre relatif (une entropie) qui nous sert de référence professionnelle.

Les années précédentes, nous avons clarifié ensemble la fonction de bénévole scolaire au cœur d'une appartenance d'équipe éducative qui bénéficie de missions judiciaires.

Etre bénévole de soutien scolaire à l'AEMO se définit par conséquent d'une participation au travail éducatif sous mandat judiciaire. En ce sens, cette particularité différencie cette fonction de tout autre fonction de soutien dans le cadre d'un contrat ville, d'une école ou d'un centre social...

Une des fonctions du Juge des Enfants est de réhabiliter la fonction parentale et par conséquent, la structure familiale dans l'intérêt de l'enfant qu'il estime en danger personnel. Il fait donc appel à un service comme le notre lorsqu'il estime que les difficultés d'un enfant résultent et soulignent les aspects pathogènes de la famille.

C'est la restauration de ses figures parentales de référence qui vont lui permettre de bien grandir en se construisant affectivement, en s'appropriant des espaces de détente, en investissant sa scolarité et, au bout du compte, faire ses choix identitaires.

Et, lorsque les parents, forts de leurs compétences, trouvent une stabilité, l'enfant sera d'autant plus à son aise pour élaborer ses choix par appropriation et aussi par infidélité aux transmissions parentales. Les parents ont le devoir d'apporter aux enfants la capacité à faire la part des choses, c'est-à-dire l'esprit critique qui participe certes à son intelligence comme le dit Claparède mais aussi à son bien-être.

Nous savons que lorsqu'un enfant souffre d'une trop grande incohérence ou dysharmonie parentale (comme dans la situation présentée précédemment), il en appelle à une aide extérieure en se faisant remarquer. Et quand notre service est nommé pour accomplir cette aide, cet accompagnement, il est nécessaire de ne pas se faire l'écho de la problématique familiale dont il souffre et dont il veut se départir. La mise à jour des blessures psychiques d'un enfant est dès lors à lire comme, sinon une chance, du moins une occasion de traiter une blessure familiale qui est contenue, voire étouffée et du coup entretenue.

Comme nous l'a clairement démontrée Annick, notre bonne intention, aussi charitable soit-elle, non seulement ne suffit pas mais peut servir de caution pour que les parents continuent à éluder toute remise en question, en désignant leur enfant.

A l'instar de ce que nous dit Annick, ce qui nous intrigue, ce qui nous laisse perplexe et fait énigme est le meilleur allié de notre vigilance. L'inconfort éprouvé comme nous l'avons mentionné l'an passé est le meilleur des signaux.

Ainsi, le sentiment « d'erreur » devient un atout à condition de ne pas se laisser embarquer par l'élan du cœur mais de se référer au protocole qui tient notre fonction.

Celui-ci légitime notre intervention et nous sert de garde fou pour ne pas nous aliéner à la problématique que traverse et dont nous imprègne l'enfant à qui nous apportons de l'aide. Il nous permet de faire le « pas de côté » nécessaire pour relier l'enfant à une instance susceptible de le structurer ; instance qu'il recherche.

Le protocole au nom de l'institution protège les intervenants que nous sommes (bénévoles et professionnels) et surtout apporte aux enfants en difficulté le soutien qu'ils recherchent, des repères stables, clairs et structurés par des individus en relation, légitimés par la dimension symbolique portée par la loi.

Un cadre de travail institutionnalisé est d'autant plus fondamental qu'il nous permet de nous prémunir d'une trop grande rigidité. A l'instar des exceptions qui confirment la règle de grammaire, cette ligne de conduite nous facilite la souplesse nécessaire au bon fonctionnement.

Les protocoles doivent être un support, non pas un frein à la réalisation de notre travail. Le temps partiel de Marie, les absences des uns et des autres pour différentes raisons (congés, arrêts maladie,...) ne doivent pas empêcher les initiatives et différer de trop la mise en application d'un suivi scolaire.

Les possibilités de faire des délégations, de déplacer des phases de l'application du protocole sont une ressource. Bousculer les lignes et les rituels est d'autant plus engageant que cela facilite le travail dans le respect de la structure institutionnelle mais la condition indispensable réside dans la nécessité de l'évoquer en équipe.

Le cadre, qui n'est pas une règle d'airain, garantit à la fois rigueur et souplesse sous l'égide de la Parole instituée qui en devient le déterminant en favorisant du mouvement, une fantaisie nécessaire à un apport d'énergie vitale, une néguentropie*. Ainsi, sur fond de mouvement dialectique, un ordre de fonctionnement institutionnel, préservé de sa pesanteur, est néanmoins protégé et apporte à notre travail toute sa substance au service des enfants qui bénéficient d'une mesure d'accompagnement.

* néguentropie : augmentation du potentiel énergétique

COMPOSITION DES GROUPES

- **Groupe 1 - Animateurs** : Christiane - Yannick - Nelly
. Michèle, Jean-Louis, Michel, Daniel
- **Groupe 2 - Animateurs** : Sarah et Jean-Pierre
. Jeanne, Cécile Volant, Brigitte, Jacqueline L., Jean-Claude
- **Groupe 3 - Animateurs** : Marie et Gilles
. Marie-Claire, Maryannick, Annie, Jean, Jacqueline P.
- **Groupe 4 - Animateurs** : Nadine et Hubert
. Madeleine, Micheline, Annick, Loulou, Odile, Jean-Claude

Dans le tableau ci-après, vous trouverez la synthèse du travail de la journée du 31 mars 2008 réalisée par l'équipe des bénévoles et de professionnels.

PROTOCOLE DU SOUTIEN SCOLAIRE A L'A.E.M.O.
SYNTHESE DES REFLEXIONS EN GROUPE

Étapes	Personnes concernées	Objet	Modalités
<ul style="list-style-type: none"> - Le recrutement des bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Chef de service - Educatrice scolaire - Bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la Sauvegarde 56, du service A.E.M.O., - Présentation du soutien scolaire et de son fonctionnement, - Motivation, intérêt du bénévole. 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien avec les 3 personnes concernées - Le recrutement (de l'ordre de la cooptation) - Echange avec l'équipe - Aval ou non par la direction
<ul style="list-style-type: none"> - Premier contact du bénévole avec l'équipe éducative et le groupe des bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Directrice et/ou chef de service - Equipe professionnels et bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du bénévole à l'équipe éducative et au groupe de bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Tour de table où chacun se présente, lors d'une des 4 réunions annuelles
<ul style="list-style-type: none"> - Demande de soutien scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Educateur référent - Famille - Enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer le besoin d'un soutien scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Echange au sein de la famille ou au service

<ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> - Chef de service - Equipe de professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Echange en équipe, - Proposition d'un intervenant adapté à la demande - Bénévoles plus adaptés au Primaire ou au collège, en fonction des compétences, Affinités et lieux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Débat en équipe
<ul style="list-style-type: none"> - Contact bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> - Educatrice scolaire - Bénévole - En équipe de travail : Bénévoles et professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation et proposition de soutien scolaire pour un enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Echange téléphonique - Réunions bilans et, perspectives, septembre, Décembre et juin
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du soutien scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Educatrice scolaire - Secrétaire - Bénévole - Educateur référent - Bénévole - Famille - Mairie ou association - Suivi dans l'école par défaut 		<ul style="list-style-type: none"> - Echange téléphonique - Courrier - Mail - Assuré par l'éducatrice scolaire et/ou la secrétaire - Créneau horaire

<ul style="list-style-type: none"> - Signature de l'engagement du contrat scolaire - 1^{er} temps de l'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> - Educatrice scolaire - Educateur référent - Famille et enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des parents, de l'enfant au sein du service - Présentation de l'éducatrice scolaire - Mise en place des objectifs généraux du soutien scolaire et des modalités de fonctionnement qui pourront être réactualisés - Préciser les modalités de transports 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat complété et signé par : <ul style="list-style-type: none"> - L'éducatrice scolaire - L'enfant - Les parents - La directrice ou le chef de service Pas de mise en place du soutien scolaire avant la signature du contrat
<ul style="list-style-type: none"> - 2^e temps de l'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> - le bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du bénévole à l'enfant et sa famille 	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontre, échange - Remise au bénévole de la copie du contrat signé
<ul style="list-style-type: none"> - Stratégies développées par chaque bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> - Bénévole et enfant dans la relation individuelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Médiation sur les connaissances à acquérir - Médiation dans la relation, au savoir, à l'adulte, aux autres, au cadre,... 	<ul style="list-style-type: none"> - Divers supports suivant les affinités, les compétences, les innovations de chacun

<ul style="list-style-type: none"> - Questionnement spécifique, individuel et ponctuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Bénévole - Educatrice scolaire - Educateur référent - Psychologue - Secrétaire - Direction 	<ul style="list-style-type: none"> - Référence à l'équipe - Secrétaire/bénévole (dépôt d'infos, questions en dehors de la présence de l'éducateur - Réception et transmission (problèmes d'organisation, annulation du soutien, difficultés relationnelles,...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Contact avec le service
<ul style="list-style-type: none"> - Contacts éducatrice scolaire/ bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> - Bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> - Demande ou dépôt d'infos - Va et vient entre les différentes parties, relais des questions - Lieu de ressources - Faire le point 	<ul style="list-style-type: none"> - Créneaux de l'éducatrice scolaire, les spécifier : Permanence le jeudi de 14 h à 16 h Ligne directe : E-mail : Message :
<ul style="list-style-type: none"> - Pour les nouveaux bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Educatrice scolaire - Bénévole 	<ul style="list-style-type: none"> - Point sur le soutien au bout de quelques séances 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien entre le bénévole et l'éducatrice scolaire

<p>- Partenariat avec les professionnels du scolaire</p>	<p>- Educateur référent</p>	<p>- Adéquation entre le soutien et les difficultés spécifiques du jeune</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information diverses (notamment l'existence d'un soutien scolaire) 	<p>-Communication téléphonique ou rencontre éducateur référent et/ou éducatrice scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travail et décision en équipe - Le bénévole peut être sollicité par l'éducatrice scolaire et le référent dans des cas particuliers
<p>- Bilan fin de contrat</p>	<p>- Bénévole</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du déroulement du soutien scolaire et perspectives - Vérifier si les objectifs initiaux sont atteints 	<ul style="list-style-type: none"> - Pré bilan écrit fourni par le bénévole et fait avec le jeune (pour aspect institutionnel) - Bilan individualisé à l'issu du contrat ou lors de son renouvellement

LES 4 REUNIONS DE BENEVOLES

<p style="text-align: center;">OCTOBRE (de 9 h à 12 h) Café d'accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Directrice et/ou chef de service - Equipe de professionnels et de bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations générales données par la direction - Mise en place du soutien scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de chaque enfant concerné par le soutien scolaire et de l'intérêt de ce soutien pour lui - Répartition des enfants après échange en fonction des affinités, des compétences, des attentes réciproques
<p style="text-align: center;">DECEMBRE (de 9 h à 11 h 30) Café d'accueil 11 h 30 - Apéritif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Directrice et/ou chef de service - Equipe de professionnels et de bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du vécu du processus de travail mis en place - Réajustement des objectifs - Mises en place de stratégies d'action (rencontres plus particulières) 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de parole de chaque bénévole et des professionnels - Temps d'articulation des perceptions des uns et des autres
<p style="text-align: center;">PRINTEMPS Matinée de formation Suivi d'un déjeuner convivial</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Directrice et/ou chef de service - Equipe de professionnels et de bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Support théorique illustré par une pratique - Réflexion sur un thème qui questionne l'équipe (professionnels et bénévoles) - Déjeuner ensemble 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail en commun, en groupes sur un sujet commun - Echange avec l'équipe
<p style="text-align: center;">JUIN (de 9 h à 11 h 30) Café d'accueil 11 h 30 - Apéritif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Directrice et/ou chef de service - Equipe de professionnels et de bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan du parcours - Perspectives de séparation ou de reconduction - Possibilité pour les bénévoles d'exprimer leur souhait de continuer ou d'arrêter 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de parole de chaque bénévole, échange avec l'équipe - Bilan collectif
<p>Rencontres avec l'institution Sauvegarde 56</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'association Sauvegarde 56 - Professionnels et bénévoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des bénévoles dans l'association 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation à une journée ou autre manifestation proposée par la Sauvegarde 56